

Communiqué de M. Philippe NEYRAUD

Président du groupe « Le Bon sens – 100 % Chenôve »

Dans un article du 9 mai 2026 intitulé « À Chenôve, quand le pouvoir veut choisir les règles du journalisme », le média en ligne *Dijon Actualités* dénonce une conception contestable des relations entre pouvoir politique et presse locale.

En cause : une enquête journalistique portant sur la situation managériale au sein des services municipaux de Chenôve ainsi que sur le rôle du cabinet du maire et de sa directrice de cabinet.

Dans le cadre du contradictoire, *Dijon Actualités* a sollicité le maire de Chenôve à propos de plusieurs sujets particulièrement préoccupants :

- des agents qui « [...] évoquent des méthodes de management jugées inadaptées » ;
- le « [...] rôle du cabinet du maire dans le fonctionnement quotidien des services » ;
- des « [...] conditions de travail dégradées et une pression importante..., notamment de la part de la directrice de cabinet » ;
- des « [...] témoignages évoquant une impossibilité d'exercer des missions de service public dans de bonnes conditions » ;
- la garantie de « [...] conditions de travail conformes aux obligations de l'employeur public » ;
- des « [...] témoignages concordants évoquant un impact psychologique important » ;
- des alertes qui « [...] auraient été adressées à la hiérarchie et au maire sans réponse [...] » ;
- un « [...] nombre particulièrement élevé de départs de cadres et de directeurs [...] ».

La réponse apportée par le maire fut pour le moins surprenante : « une menace explicite de poursuites judiciaires » si les documents recueillis dans le cadre de l'enquête n'étaient pas transmis au préalable, au mépris du principe fondamental de protection des sources journalistiques.

Si le journal remplit son rôle, nous remplissons également le nôtre.

Depuis plusieurs années, notre groupe alerte régulièrement le conseil municipal sur l'augmentation continue des arrêts maladie ainsi que sur les nombreux départs de chefs de service, de cadres et de directeurs.

Pour nous, cette situation traduit une dégradation concrète des conditions de travail et révèle des méthodes managériales qui semblent avoir durablement fragilisé le fonctionnement interne de la collectivité. Plusieurs témoignages évoquent une véritable souffrance au travail.

De manière objective, un document officiel vient d'ailleurs corroborer ces inquiétudes : le Rapport Social Unique (RSU), dont la communication demeure souvent difficile.

En effet, lorsqu'un taux d'absentéisme approche les 10 %, il est généralement admis que la collectivité traverse une situation préoccupante nécessitant une attention particulière. Au-delà de 5 %, les spécialistes considèrent déjà qu'il existe un signal d'alerte sérieux.

Saisi par plusieurs agents municipaux, *Dijon Actualités* s'est fait l'écho de cette problématique par un travail d'enquête approfondi. Ces dernières années, notre commune a effectivement

connu une succession de départs d'agents, de cadres et de responsables dont plusieurs témoignages attribuent l'origine aux méthodes de management et à la place prise par le cabinet du maire dans la chaîne hiérarchique.

Nous connaissons cette situation pour avoir été régulièrement sollicités par des agents en souffrance souhaitant notre intervention sans pour autant se mettre en difficulté personnellement ou professionnellement. À plusieurs reprises, nous avons relayé ces inquiétudes ; elles ont souvent été accueillies par des railleries et des quolibets.

Aujourd'hui, le sujet dépasse le cadre politique : il concerne directement le fonctionnement de notre administration municipale et les conditions d'exercice du service public.

De nombreux témoignages évoquent un climat interne dégradé, des tensions récurrentes et des pressions jugées incompatibles avec un fonctionnement serein des services municipaux.

Nous rappelons que le cabinet du maire ne dispose pas d'une autorité hiérarchique sur les services municipaux, laquelle relève de la direction générale des services. C'est bien cette dernière qui est chargée de mettre en œuvre les orientations de l'exécutif municipal et de garantir les conditions de travail, de santé et de sécurité des agents.

Quant au maire, sa responsabilité demeure pleinement engagée au regard de ses obligations d'autorité territoriale et d'employeur public, notamment dans le respect des dispositions du Code général de la fonction publique.

Par ce communiqué, nous souhaitons également affirmer notre soutien plein et entier au personnel municipal qui exerce quotidiennement ses missions dans un contexte décrit par beaucoup comme anxiogène et sérieusement dégradé.

Face à la gravité des faits évoqués et aux nombreuses interrogations soulevées, nous demandons qu'un audit indépendant soit engagé dans les plus brefs délais afin d'établir objectivement la réalité de la situation au sein des services municipaux.

Si les faits devaient être confirmés, des conséquences administratives et politiques devraient naturellement être tirées.

Enfin, nous nous interrogeons sur le silence et l'absence de réaction visible de plusieurs acteurs institutionnels pourtant concernés par les conditions de travail des agents territoriaux.

Groupe « Le Bon Sens – 100 % Chenôve »

Philippe NEYRAUD

Fabienne RENAUD

Mohamed AHMED

Sylvie TADDEI

David JEANSON